

Compte rendu de la réunion du conseil d'administration du 08-02-2016

Les membres du conseil d'administration sont accueillis par M.P. Luciani, principale, qui les remercie de leur présence.

Madame A. Brugnera, représentante de la métropole est excusée.

La principale déclare la séance ouverte à 18h10.

23 personnes sont présentes (22 votants). Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut se tenir.

1) Procès-verbal de la réunion du 12 novembre 2015

En préambule la principale s'excuse car c'est très tardivement que le CR de la réunion précédente a été envoyé aux membres du CA et affiché dans l'établissement, ce qui ne sera plus le cas dorénavant. L'ordre du jour de la réunion du 12 novembre 2015 était essentiellement consacré au vote du budget 2016, ainsi qu'à l'installation des commissions.

Vote : le compte-rendu de la réunion du conseil d'administration n°2 est adopté à l'unanimité.

2) Examen de l'ordre du jour et désignation d'un secrétaire de séance

Désignation du secrétaire de séance : M. Brehelin, au nom des représentants des parents d'élèves.

La principale propose d'ajouter un point à l'ordre du jour : le contrat de fourniture d'électricité. Elle soumet l'ordre du jour ainsi modifié au vote.

Vote : l'ordre du jour modifié est adopté à l'unanimité.

3) Questions financières

• Voyage en Allemagne (Annexe 1)

Un voyage à Trèves est proposé du lundi 04 (départ vers 04h00) au mercredi 06 avril (retour vers 23h30) pour les élèves de 6^{ème} et 3^{ème}, soit 43 élèves et 4 accompagnateurs (il est précisé que les élèves des autres niveaux ont déjà fait un voyage en 2014).

Trois demandes de devis ont été effectuées et deux obtenus par CLC et Euro Moselle (la Ligue de l'enseignement n'a pas répondu). Le coût global, de l'ordre de 9000€, comprend: entrées musées et monuments, pension complète, voyage en car, visites guidées, visite de la ville...

À noter que CLC n'a pas proposé de tarif d'annulation (en général une option collective, et une option individuelle à prendre par les familles). Le coût par participant hors annulation individuelle (les 20€ de subvention de la métropole déduits) est de 200.26€ par Euro Moselle et 201.78€ par CLC hors annulation groupe (11€ pour Euro Moselle).

Les représentants des parents d'élèves s'interrogent sur l'intérêt de faire un voyage si court (18h de voyage pour 50 heures sur place), avec un temps de voyage et un budget si importants. Mme Khadly, gestionnaire, précise que ce choix a été fait afin d'éviter une organisation trop lourde, et afin de limiter le temps d'absence des élèves de 3^{ème}.

Des suggestions d'actions des élèves avec le Foyer Socio-Éducatif (FSE) sont émises afin de réduire le coût pour les familles (vente de brioches, chocolats, crowdfunding). Mme Cochet (représentant la ville de Lyon) précise que la participation de la Métropole est la même pour tous les voyages, quelle que soit la durée ; jugeant le coût trop élevé, Mme Cochet demande à ne pas participer au vote.

Vote : le voyage et la participation de 202,35 € demandée aux familles sont adoptés.

Le choix se porte sur l'offre d'Euro Moselle.

- **Contrat EDF (Annexe 2)**

Il est désormais possible de choisir son fournisseur d'électricité, mais le collège a fait le choix de rester chez EDF pour 3 ans, et de voir comment les choses se passent pour les établissements ayant basculé chez d'autres fournisseurs. Mme Khadly, gestionnaire, précise qu'il y a des possibilités de grouper des contrats entre établissements (par exemple via l'UGAP pour le gaz), mais que la Métropole n'a pas eu le temps de le mettre en place pour l'électricité.

Vote : l'autorisation de signer le contrat est donnée au chef d'établissement à l'unanimité.

4) Questions pédagogiques

- **Information sur les concerts de la chorale**

La chorale du collège adhère à l'association ARCIS, qui est un regroupement de chorales contribuant à préparer les accompagnements, organiser les concerts, recruter les solistes, ... Plusieurs journées de répétition communes avec les élèves ont été organisées depuis le début de l'année scolaire.

Deux représentations de la chorale - « Allons en chœur » - seront données le 11 mai au Toboggan de Décines à 19h00 et 21h00, sur le thème des chants engagés.

Les concerts étant filmés, chaque famille devra signer une autorisation individuelle de diffusion de l'image (pour 10 ans sans but commercial). La principale rappelle qu'une telle autorisation doit être signée à chaque manifestation.

M. Grande (personnalité qualifiée) émet la proposition d'ouvrir le Fort Montluc pour une représentation de la chorale dans une cour, afin d'associer et de faire le lien avec les familles au sujet du Fort Montluc.

La proposition est reçue très positivement par le CA et la principale suggère de trouver une date autour de la fête de la musique.

- **Préparation de la rentrée 2016 (Annexes 3 et 4)**

En préambule les Parents d'élèves demandent de recevoir, titulaires et suppléants, les documents préparatoires au CA, ce qui n'a pas été le cas des suppléants pour ce CA ; la principale n'était pas au courant de ce problème de diffusion. Elle indique que le nécessaire sera désormais fait pour que tout le monde reçoive les documents.

Elle précise que la dotation 2016 a été communiquée aux titulaires dès réception de sa notification par les services académiques ; les autres documents de travail ont été envoyés après la CP, soit trois jours avant le CA.

La principale présente le document des orientations pour 2016 (cf. annexe 3), prévoyant notamment une baisse globale des effectifs mais une hausse en 6^{ème} due à l'anticipation de modification de la carte scolaire (surcharge au collège Dufy qui devrait reporter une quinzaine d'élèves sur le collège Dru) ; les autres fluctuations sont mécaniquement le fruit de la montée des élèves de l'année précédente et la structure du collège resterait inchangée avec 22 divisions (6/5/6/5 en 2016 contre 5/6/5/6 en 2015).

Les représentants des parents d'élèves FPCE souhaiteraient savoir si les parents des enfants concernés ont été informés, s'ils ont été invités aux réunions de présentation du collège et aux portes ouvertes, ou s'ils apprendront seulement en fin d'année que leurs enfants vont à Dru. La principale indique que sur ce point elle fait confiance aux services de la Métropole et de l'Inspection académique.

Les représentants des parents d'élèves font état de leur inquiétude concernant l'ouverture d'une sixième classe de 6^{ème} à la rentrée prochaine. La principale rappelle que le retour d'AFFELNET 6^{ème} a lieu tardivement, vers le 15 juin.

La principale précise que la prochaine année scolaire sera une année transitoire pour le choix de la LV2 ; l'allemand et le chinois LV2 rencontrant assez peu de succès auprès des actuels 6^{ème}, l'ouverture d'un groupe LV2 en 5^{ème} pour le chinois est compromise.

Les représentants des parents d'élèves PEEP indiquent qu'ils trouvent les orientations cohérentes et équilibrées. Les représentants des parents d'élèves FCPE regrettent les délais d'obtention de la Dotation Horaire Globale (DHG) par le rectorat, ce qui n'a pas permis une véritable discussion en réunion de Commission Permanente. Ils pointent des moyens limités ne permettant pas une mise en place de la réforme dans de bonnes conditions (par exemple l'Aide Personnalisée en barquette avec trois professeurs pour deux classes, donc en groupe de 18 ce qui est beaucoup pour de l'aide personnalisée). Ils s'interrogent également sur le fait que non seulement il y aura EPI « Langues et Cultures Antiques » en 5^{ème}, ce qui paraît normal, mais que l'ensemble des enfants devront en plus avoir un enseignement complémentaire de latin et donc avoir 27 heures de cours obligatoires alors que l'esprit de la réforme est de 26 heures pour tous.

De plus, les représentants des parents d'élèves se déclarent inquiets pour l'avenir des langues étrangères au collège Dru suite à la disparition des dispositifs bilangues ; de plus un problème d'égalité de traitement se pose suite aux annonces récentes de maintien des bilangues dans certains établissements ; la question se pose également pour les établissements du privé qui pourraient maintenir leurs dispositifs.

Enfin, les représentants des parents d'élèves demandent un retour des débats du conseil pédagogique, notamment sur l'organisation des nouveaux dispositifs (Aide Personnalisée, AP, et Enseignements Pratiques Interdisciplinaires, EPI).

Concernant la disparition des bilangues, la principale précise que la réforme permet le démarrage pour tous d'une 2^{ème} langue en 5^{ème}, ce qui peut permettre de donner envie aux enfants de choisir une LV2 différente de l'espagnol au collège Dru ; la principale souhaiterait même pouvoir proposer une autre LV2 comme l'italien ou l'arabe.

La principale indique ne pas avoir connaissance de classe bilingue maintenue dans la Métropole, hors principe de continuité (= langue enseignée en primaire), et rappelle que les classes bilangues constituaient auparavant une certaine inégalité puisque seuls quelques élèves en bénéficiaient.

Elle indique aussi que par le jeu des bilangues, sections euro et langues anciennes certains élèves pouvaient avoir jusqu'à 18 heures de plus d'enseignement sur l'ensemble du collège.

Concernant l'enseignement complémentaire de latin pour tous en 5^{ème}, la principale considère que c'est une forme d'élitisme pour tous, et précise que le latin et le grec bénéficient d'une dérogation horaire nationale.

La principale confirme que les propositions précédentes sont issues des travaux du Conseil Pédagogique, mais que l'application de la réforme ne peut pas être un système décrété définitivement ; la mise en place doit donc être progressive, en commençant par les choses les plus simples.

Les précisions suivantes sont apportées par la principale et le principal adjoint au sujet des disciplines impliquées dans les différents EPI, dont les thématiques pour les 3 niveaux ont été communiquées aux membres titulaires des CP et CA avant cette réunion :

- | | |
|--|--|
| • Langues et cultures anciennes (5 ^{ème}) | : lettres classiques et lettres modernes |
| • Corps, santé, bien-être et sécurité (5 ^{ème}) | : SVT et EPS |
| • Culture et création artistiques (5 ^{ème}) | : arts plastiques, éducation musicale et lettres |
| • Langues et culture étrangères (4 ^{ème}) | : toutes les LV + à définir |
| • Sciences, technologie et société (4 ^{ème}) | : Histoire/Géographie/EMC + à définir |
| • Transition écologique et développement durable (4 ^{ème}) | : technologie, SPC |
| • Culture et création artistiques (3 ^{ème}) | : éducation artistique, lettres, HG/EMC |
| • Monde économique et professionnel (3 ^{ème}) | : disciplines à définir |
| • Information, communication et citoyenneté (3 ^{ème}) | : disciplines à définir |

Les AP seront quant à eux mis en place l'an prochain en fonction des niveaux :

- 6^{ème} : lettres, mathématiques, anglais
- 5^{ème} : mathématiques, H/G/EMC
- 4^{ème} et 3^{ème} : lettres et mathématiques

Suite à une interrogation de Mme Cochet sur l'utilisation de la Réserve citoyenne, la principale confirme que des interventions en classe avec le professeur peuvent être imaginées en utilisant des personnes ressources issues de la Réserve citoyenne.

La principale présente la proposition de ventilation des moyens (cf. annexe 4).

Les représentants des parents d'élèves FCPE font remarquer qu'il y a plus d'Heures Supplémentaires Annuelles (HSA) que la DHG n'en prévoit. La principale explique que ce total est le résultat du choix des professeurs de faire ou non des HSA.

Vote : la ventilation des moyens est adoptée par 16 voix pour, 0 contre et 5 abstentions.

5) Questions diverses

La principale lit la question des élus Parents d'élèves FCPE :

Depuis le début de l'année scolaire, les actes d'indiscipline (parfois violente), les incivilités, ainsi que des attitudes irrespectueuses et non citoyennes (comme lors de la cérémonie de libération des camps de concentration) se multiplient au collège. Nous avons bien noté que des sanctions ont été prises concernant les actes les plus graves.

Nous avons aussi appris que vous avez réagi en demandant des moyens supplémentaires de surveillance (nous ne pouvons qu'approuver une telle demande que nous soutenons depuis des années), ainsi qu'en créant une "commission climat social" en interne.

Toutefois, nous souhaitons qu'il y ait au CA un court débat autour de ces problèmes, et demandons à ce que les parents soient associés à ces réflexions, comme membres à part entière de la communauté éducative. Il est d'ailleurs prévu par les textes un CESC, comité d'éducation à la santé et la citoyenneté, dont le rôle réglementaire est justement de statuer sur toutes ces questions.

Nous demandons donc explicitement l'organisation, dans les plus brefs délais, de réunions du CESC, qui pourront être élargies autant que de besoin.

Les représentants des parents d'élèves FCPE rappellent quelques incidents qui leur ont été rapportés : bagarres en 6^{ème} et en 3^{ème}, altercation entre un élève et un surveillant, altercation entre un élève et un professeur, incivilités lors de la cérémonie de commémoration de libération des camps au Fort Montluc... Sur ce dernier incident notamment, les représentants des parents d'élèves s'interrogent sur l'absence de communication par la direction du collège via les carnets de correspondance.

La principale précise que beaucoup d'élèves ont suivi la cérémonie bien groupés sur les premiers rangs, sans se laisser déranger par ceux qui ne tiennent pas en place, au Fort Montluc comme dans les classes ; la principale indique que le comportement de ces derniers n'était pas en opposition à la cérémonie, et que la plupart des enfants s'étant bien tenus, elle n'était pas favorable à une réponse uniforme pour tous les élèves.

Il est à noter que cette année deux professeurs d'histoire-géographie et un professeur principal de lettres n'ont pas pu être présents, ce qui compte beaucoup sur l'encadrement des élèves. Les incidents ont été repris en classe avec les enseignants, et deux familles dont les enfants ont été sanctionnés ont été reçus.

M. Grande prend la parole pour rappeler qu'en cinq années de partenariat du Fort Montluc avec le collège Dru, c'est effectivement la première année avec autant d'agitation ; il est à noter que la préparation à la cérémonie a été la même, voire plus importante que les années précédentes. M. Grande considère également qu'il s'agit plus d'une question de caractère des enfants plutôt qu'une contestation de la cérémonie. Le propos se veut donc rassurant et il n'y a aucune mésentente avec le Fort Montluc qui souhaite réfléchir sur une préparation encore meilleure, et sur un format peut-être différent (plus court ?).

M. Grande précise que cette commémoration est aussi, et avant tout, une journée pédagogique internationale tournée vers le public scolaire : c'est donc une exigence très forte de faire rentrer toute une génération, tous les enfants du collège, au Fort Montluc.

La principale partage cette ambition et conclue que, suite à ces incidents, le collège a encore plus d'obligations à renouveler et à réussir cette commémoration l'an prochain.

Les représentants des parents d'élèves FCPE renouvellent leur demande de réunir en urgence le Comité d'Éducation à la Santé et la Citoyenneté (CESC) pour aborder ces problématiques. La principale, qui s'étonne que cette instance n'ait pas été réunie l'an passé, a fait parvenir une convocation pour le mois d'avril, suite à la parution du Bulletin Officiel relatif au parcours éducatif de santé pour tous les élèves.

La principale lit les questions des élus Parents d'élèves PEEP :

1) Sécurité au collège.

Les parents d'élèves sont inquiets de la recrudescence d'incidents violents et de bagarres devant et à l'intérieur de l'établissement. C'est la sécurité des élèves et de l'ensemble du personnel du collège qui semble mise à mal. Les moyens de la vie scolaire semblent insuffisants pour assurer la sécurité du collège et l'ensemble des missions qui lui sont confiées. Quels sont les mesures prises pour enrayer cette recrudescence de violences et apaiser les tensions ?

La principale souhaite que la discussion s'établisse sur des faits, et ne pas laisser de place à la rumeur qui peut faire beaucoup de mal à la réputation d'un collège. Les représentants des parents d'élèves PEEP évoquent les problèmes quotidiens auxquels sont confrontés les élèves, notamment des bagarres entre élèves.

La principale explique qu'il y a eu effectivement des bagarres récurrentes sur des classes et que des familles ont été reçues pour des sanctions ; il y a eu également des problèmes au début d'année avec trois élèves d'UPE2A, qui sont désormais réglés en adaptant leur temps de scolarisation.

Les représentants des parents d'élèves PEEP font part du fait qu'il y a souvent un attroupement qui n'existait pas auparavant devant le collège, et qui attire des personnes qui ne sont pas du collège. La principale répond que la direction veille à ce que normalement ça n'arrive pas, d'autant plus qu'avec Vigipirate les élèves ne doivent pas stationner devant le collège. Un lien étroit et des contacts réguliers avec la police municipale et le correspondant de police du collège sont établis ; des rondes ont été obtenues aux heures de sortie les plus critiques, notamment le vendredi.

La principale détaille les actions prises pour remédier à ces problématiques, avec une mise en place progressive d'ici la rentrée prochaine :

- Pour la première fois, une demande officielle de moyens supplémentaires (surveillants) a été effectuée pour l'année prochaine ; « l'équipe mobile de sécurité » appelée pour les journées du 25, 26 (jour de grève sans vie scolaire) a été reconduite d'office les deux semaines suivantes, compte tenu des observations effectuées.
- La pérennisation de modifications de l'appel à la cantine est également en cours de réflexion (ordre décidé en amont et affiché pour chacun des jours, en fonction de l'emploi du temps des classes ; travaux de sonorisation pour pouvoir appeler les classes au micro afin qu'il n'y ait pas de file d'attente). La principale et le principal adjoint indiquent être présents tous les jours à la cantine afin de renforcer la surveillance, et pour améliorer l'organisation de la demi-pension (utilisation de moyens pédagogiques en cours de réflexion).
- Une Commission Climat Scolaire a été créée et réunie une première fois, pour l'instant sans les parents ; une phase d'observation a été engagée afin d'alimenter un travail sur les sept facteurs d'action (justice scolaire, qualité de vie à l'école, travail d'équipe, innovation, ...), à répartir entre les différents intervenants du collège.
- Le Conseil de Vie Collégienne, qui devient obligatoire, sera installé pour la rentrée prochaine et les heures de Vie de Classe figureront désormais dans les emplois du temps (en plus des 26h d'enseignement).
- Une commission Cantine et une Commission Toiletttes sera créée (Mme Khadly signale la dégradation des toilettes garçons de la cour qui sont depuis condamnées)

Les représentants des parents d'élèves s'étonnent que des élèves puissent se trouver seuls dans le hall ou dans les couloirs, ce qui facilite la survenue de dégradations ou d'incivilités (par exemple des groupes d'élèves ouvrant la porte des salles de cours afin de les perturber, ou activant le signal d'alarme incendie). La principale souhaite rappeler et faire appliquer quelques règles de fonctionnement, comme le fait de ne pas autoriser la sortie d'élèves de permanence par groupe de deux, trois ou plus ou de cours.

L'expression du représentant des élèves est sollicitée par les représentants des parents d'élèves : il évoque la récurrence des bagarres auxquelles les élèves s'accoutument et la réputation de « collège poubelle » accueillant les élèves exclus des autres établissements et dont « personne ne voudrait ».

Une discussion s'engage sur ce dernier point : le CPE considère que c'est un facteur à ne pas négliger et que le niveau de 3^{ème} est cette année particulièrement difficile (des parents rappellent toutefois que cette cohorte a toujours été plus difficile, même sur les niveaux précédents) ; le travail sur l'accueil des élèves affectés au collège suite à des conseils de discipline d'autres établissements est sans doute à renforcer, car il s'agit souvent d'élèves avec une forte perte d'estime de soi, démotivés et parfois déscolarisés.

Une impression de déséquilibre entre le nombre d'élèves exclus du collège Dru et d'élèves accueillis est remontée par une partie du CA.

Mme Cochet, appuyée par la principale, tient à préciser que ce ressenti est le même dans tous les collèges, et qu'il n'y a pas de spécificité statistique à Dru. Différents facteurs, comme l'aggravation de la crise économique, le contexte international, la réforme du collège, l'arrivée d'une nouvelle direction contribuent certainement à augmenter le ressenti d'insécurité au collège.

Le principal adjoint intervient pour rappeler qu'il ne faut pas laisser dire qu'il n'y a pas de traitement disciplinaire des incidents : il y a eu des conseils de discipline et des sanctions qui sont prises.

Les représentants des parents d'élèves s'interrogent sur la communication faite au sujet de ces incidents et des sanctions associées. Le principal adjoint rappelle que les victimes et auteurs des faits sont systématiquement informés, et qu'un affichage des sanctions - anonymé - est effectué à la vie scolaire ; il est souligné que les élèves le consultent régulièrement. Le cas échéant, des discussions sont également engagées par le professeur principal, durant les heures de vie de classe.

Les représentants des parents d'élèves, relais naturels auprès de l'ensemble des familles, engagent toutefois la direction du collège à réfléchir aux moyens de faire savoir plus largement la nature de ces actions afin de ne pas laisser de vide de communication propice aux rumeurs et fantasmes.

La principale rappelle en conclusion que l'on ne peut pas refuser d'accueillir d'élève tant que le seuil de 30 élèves par classe n'est pas atteint ; le droit de scolarisation prime, et c'est la mission du collège d'accueillir tous les enfants.

2) Perspectives 2016

Notre fédération s'interroge sur les hypothèses de réouverture d'une classe de 6^{ème} l'an prochain compte tenu de la probable poursuite d'une "fuite" d'élèves vers les collèges privés. Quelles ont été les actions menées en partenariat avec les écoles du secteur et les informations recueillies pour espérer la réouverture d'une classe de 6^{ème} l'an prochain ?

Une discussion s'engage sur le lien entre le collège Dru et les écoles élémentaires du secteur. La principale indique que suite à la réunion du conseil école-collège les élèves de CM2 ont été accueillis en cours (de 6^{ème} ou 5^{ème}) pendant deux heures puis ont déjeuné à la cantine. Le CPE ajoute que ces visites se sont bien passées et que les CM2 étaient ravis.

La deuxième étape du lien entre Écoles et Collège sera la journée portes ouvertes du 2 avril, avec invitation individuelle envoyée aux élèves de CM2 par des élèves de 6^{ème}. Cette journée portes ouvertes sera également accessible aux élèves de CM1 et à leur famille afin qu'ils découvrent le collège, ce qui est important pour celles qui envisagent de mettre leur enfant dans un établissement privé.

3) Les élèves de 3^{ème} ont-ils tous trouvé un stage d'observation en entreprise cette année ? La plateforme d'offres de stages a-t-elle recueilli des offres ?

La principale indique que la plateforme d'offres de stages a permis de recueillir quelques propositions, mais qu'il y avait encore en début de semaine des enfants qui, ne s'étant pas manifestés malgré les demandes, n'avaient pas de stage (le stage d'observation se déroulant la semaine courante) ; grâce à l'effort de tous, il y aura des solutions pour tout le monde (au moins 20h de stage) : stages à la Métropole, via Pascale Cochet, que la

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.

Le secrétaire de séance

Mathias Brehelin



La présidente du conseil d'administration

Martine-Paule LUCIANI



